

# LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipale

Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

N° 75  
MARS 2020

## LE MOT DU MAIRE

Le mandat municipal 2014-2020 s'achève. Les 15 et 22 mars, les Français se rendront aux urnes pour élire de nouvelles équipes. Souhaitons que toutes les communes de France réussissent à combler les sièges vacants. Cela ne sera pas toujours simple dans la ruralité et c'est dommage...

J'en profite pour remercier les membres du conseil municipal qui m'ont accompagné pendant le mandat et tout particulièrement ceux qui ne se représenteront pas. Chacune et chacun d'entre vous a apporté sa « pierre à l'édifice » dans un climat chaleureux et de respect mutuel.

Le 15 octobre 2019, je vous adressais un courrier pour vous dire que je mettrai un terme à ma vie d'élu et que je sollicitais des vocations. Devant la carence de candidatures, j'ai donc décidé de me représenter.

Ainsi, je m'abstiendrai de faire le bilan de cette mandature qui s'achève, la loi ne l'autorisant pas. Néanmoins, nous avons tenu nos engagements et au-delà.

Je consacrerai par conséquent cet édito au manque de respect de certaines personnes concernant les dépôts sauvages de déchets ou d'encombrants. Hélas, cela est récurrent et la municipalité le déplore, mais aussi la majorité d'entre vous : un canapé à proximité du cimetière, une décharge sauvage sur la D37, une décharge sauvage sur la D76 etc...

Ces attitudes sont condamnables et désolantes. Il existe des déchetteries et la déchetterie mobile sera à Luzernod le 13 juin 2020. Cela est un manque de respect pour tout un chacun mais aussi et surtout pour les employés municipaux qui, à chaque fois, ont le lourd tribut de les récupérer, parfois avec difficulté. Qu'ils soient remerciés pour ces tâches ingrates.

Si, par hasard, vous étiez témoins de tels actes, merci de relever le numéro d'immatriculation du véhicule et de le transmettre à la Mairie.

J'adresse à toutes et à tous mes remerciements pour la confiance que vous nous avez accordé pour ce mandat 2014-2020.

Bien fidèlement

Le Maire  
Jean-Claude FLACHAT

## MICRO CRÈCHE LA VALLA EN GIER

**BÉBÉ ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS**

*Micro Crèche la Clé des Champs pour  
bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la  
semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis  
et les vacances scolaires.*



Micro crèche Bébé et Compagnie- La Clé des  
Champs  
2 bis rue du Frère François 42131 La Valla en Gier  
*Structure Eco citoyenne et Eco Responsable*

Pour toute demande d'inscription,  
Nous contacter au 09/80/44/67/36 ou au 09/54/64/22/19 ou  
09/82/32/07/98 ou à l'adresse bebecompagnie@laposte.net

Horaires  
flexibles de  
7h30 à 18h30

Repas BIO  
quotidiens

Places réservées  
aux entreprises

Usage de Couches  
lavables

Structure réalisée  
avec le soutien de la  
commune de la Valla  
en Gier, de la Caf de  
St Etienne



**Structure Eco citoyenne et Eco Responsable**  
*Pour toute demande d'inscription, vous  
pouvez nous contacter au 09.80.44.67.36 de  
7h à 18h30.*

*Coordinatrice Bébé et Compagnie*

LETICIA FERRARI

Tel: 06-51-12-17-72

Bébé et Compagnie

5 rue de la Rive, 42400 St Chamond

09/54/64/22/19

[bebecompagnie@laposte.net](mailto:bebecompagnie@laposte.net)

Site web: [www.bebe-et-compagnie.fr](http://www.bebe-et-compagnie.fr)

## COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a organisé son Assemblée Générale le Vendredi 21 Février 2020. A l'ordre du jour: la présentation du rapport moral et financier, le renouvellement du CA et du bureau et l'annonce des projets de 2020. Une année 2019 bien remplie par les fêtes et animations proposées et un bilan financier positif, encourageant pour les investissements des animations de 2020.

### PROGRAMME 2020

#### **-Vide Grenier**

**Dimanche 18 Avril 2020**

En cours de préparation.

#### **-Repas Dansant au SUPERFLU**

**Date pressentie le samedi 13 juin**

Date dans l'attente de sa confirmation.

#### **-Fête de la Musique**

**Vendredi 19 juin 2020**

Nous invitons tous les musiciens amateurs désirant y participer à nous contacter sans attendre.

#### **-Les Z'Estivales 2020**

**JEUDI 23 JUILLET 2020**

CONCERTS A L'AUBERGE DE LA JASSERIE .

Grâce aux Cabarets de l'été où la musique et le théâtre sont à l'honneur ! Animations proposées par la SEM.

#### **-LA VALLAUDE FÊTE DU VILLAGE**

**Le Dimanche 30 aout 2020**

En pleine Préparation.

#### **-SOIRÉE HALLOWEEN**

**Samedi 31 Octobre**

#### **-MARCHE DE NOEL**

**Le week end du 11 et 12 Décembre**

## COMITE DES FÊTES

Aussi comme chaque année, nous invitons toutes les personnes désirant participer à nos activités en tant qu'acteur ou bénévole, de nous rejoindre sans hésiter, elles seront les bienvenues.

## AMICALE DES VALLAUDS



### Assemblée générale de l'Amicale des Vallauds.

Ce samedi soir 22 février 2020 s'est déroulée l'assemblée générale de l'Amicale des Vallauds. Le président Robert FARA, comme à son habitude a présenté le bilan moral et demanda une minute de silence en la mémoire de François Bonner disparu en 2019. Il se félicite du nombre d'adhérents inscrits toujours constant pour cette année 2020.



### L'équipe du Bureau

Le Maire Jean Claude FLACHAT a félicité l'ensemble des responsables pour la bonne marche de l'amicale et de son excellente ambiance. Le Président Robert FARA, Jérémy POYETTON trésorier, et Jean GALANIS ont exposé un bilan financier équilibré.

La soirée se terminant dans une ambiance agréable et conviviale.

## CHORALE L'ANDEOLAISE



Le mercredi 18 décembre 2019, c'est devenu une tradition, l'Andéolaise accueillait les choristes du Centre Musical Municipal de Roche la Molière.



### Choristes de Roche la Molière.

Deux belles prestations se terminant dans la convivialité avec un apéritif dînatoire offert par les choristes.



### Les choristes de la Valla

La quête au profit des Chiens Guides d'Aveugles a rapporté 250€.

Le dimanche 26 avril, la chorale participera, avec quelques chants, à l'animation du repas des Anciens.

Le vendredi 5 juin, interprétation d'un chant à l'unisson sur la résistance. Toute personne souhaitant se joindre à la chorale ce jour là sera la bienvenue.

Il y aura une répétition. Date et heure à définir.

Enfin le **dimanche 14 juin**, pour la 17<sup>ème</sup> année, **notre grand concert annuel à 17h30 à la chapelle de Leytra**. Pour la première fois nous sommes 22 choristes, aussi c'est un concert, sur place, à ne pas manquer.

Participation libre.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter un(e) choriste ou J-Paul Tardy au 04 77 20 01 75

## ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

### Pré-inscriptions scolaires

Les **pré-inscriptions à l'école Notre-Dame des Victoires ont commencé**. Les familles peuvent contacter la chef d'établissement pour pré-inscrire leurs enfants nés en 2017. Pour cela, se munir de la photocopie du livret de famille (parents et enfants), du carnet de santé pour les vaccinations et d'un chèque de 40 € à l'ordre de l'OGEC pour les frais d'inscription.

Contact: **Mme Céline BISSARDON**,

*Chef d'établissement*, Ecole Notre-Dame des Victoires, 1 rue Marcellin-Champagnat, 42131 La Valla-en-Gier, 04.77.20.08.49 -

Mail: [ecole.valla@wanadoo.fr](mailto:ecole.valla@wanadoo.fr).

**Information: Portes ouvertes de l'école samedi 4 avril de 10 h à 12 h.**

### Marché de Noël

L'école Notre-Dame des Victoires était présente lors du **Marché de Noël du village**. Sur le stand, il était possible d'acheter les nombreuses réalisations confectionnées par tous les élèves lors d'une matinée dédiée aux ateliers de Noël : savons, étoiles, mangeoires à oiseaux, dessous de plat, suspensions, marque-pages, sachets de chocolat chaud et autres décorations.

Un grand merci aux familles qui se sont impliquées dans l'installation et la tenue du stand tout le week-end. Une première expérience qui ne sera, sans nul doute, pas la dernière au vu du plaisir pris par les enfants et leurs enseignantes à participer à cet événement.



*Le Stand de l'école  
Célébration de Noël*

La veille des vacances, l'école a fêté Noël avec un temps fort dédié qui s'est prolongé par une célébration dans la Chapelle de la Maison Champagnat. Après avoir préparé un arbre décoré d'images de Marie et d'étoiles coloriées par les élèves, tous se sont retrouvés pour se préparer à vivre Noël, à la manière de Marie, dans la joie, en étant proches de ceux que nous rencontrons, de ceux avec qui nous vivons au quotidien, comme on se prépare à accueillir un ami.

En rentrant en classe, les élèves ont pu découvrir des cadeaux sous le sapin : des livres pour l'ensemble de la classe.

La journée s'est poursuivie par un après-midi familial avec jeux de société en famille et traditionnel concours de dessin. Un beau moment de partage et de convivialité.



*L'arbre décoré*

## Téléthon

Deux bénévoles de l'association AFM Téléthon sont intervenues début décembre auprès des élèves de l'école primaire afin de présenter leurs actions. Au travers des questions et des témoignages poignants, tous ont compris l'importance d'apporter leur soutien aux personnes atteintes de ces maladies neuromusculaires et participer aux animations prévues par l'association.

## Temps fort Marcellin

Pour ce temps fort de février, les élèves travaillent autour de la vie de Marcellin Champagnat. Le parcours se scinde en trois étapes et, à la veille des vacances, les enfants ont travaillé sur la première, son enfance jusqu'à la fondation de la société des Frères de Marie. Pour cela, ils ont regardé une partie d'une vidéo de sa vie puis ils ont dessiné la maison d'enfance de Marcellin.



## *Temps forts*

### Une expérience originale en CM2

Les élèves de CM2 de l'école ont accueilli fin janvier un petit animal dans leur classe. Cet animal, qui souffre souvent de l'image négative portée par ses congénères sauvages, est une jeune ratte domestique qu'ils ont prénommée Pika. Ils ont découvert une ratte sociable et joueuse mais ils ont également eu la surprise d'assister à une naissance imprévue d'une portée de 17 ratons. A ce jour, deux d'entre eux ont disparu. Depuis, les élèves observent et étudient l'évolution des ratons au jour le jour et s'occupent de cette petite tribu avec attention.

Nous ne pourrions pas tous les garder évidemment alors si vous êtes intéressés par l'adoption d'un ou deux ratons, vous pouvez contacter l'école.



## *Les petits ratons*

Céline Bissardon  
Chef d'établissement

Renseignements : 04.77.20.08.49 -

Mail : [ecole.valla@wanadoo.fr](mailto:ecole.valla@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.maristes-ndv42.com>

## OGEC

## Organisé par l'OGEC

Bénéfice contribuant au fonctionnement de l'école



## VENTE DE PLANTS

## LÉGUMES ET FLEURS

## des jeunes Vallauds



## Livraison le SAMEDI 16 MAI

9H - 11h Cour de l'école  
Bon de Commande accompagné du règlement (à l'ordre de L'OGEC si paiement par chèque)

## À remettre avant le samedi 2 MAI soit :

- dans les urnes à disposition dans les commerces de la commune
- dans la boîte aux lettres OGEC de l'école

Avec le partenariat de « FREDIERE HORTICULTURE » de Saint Chamond



### Pensez à venir équipés ...

Pour passer votre commande, il sera nécessaire de compléter le bon de commande joint à ce numéro du petit journal, et de le retourner avec son règlement **avant le samedi 2 mai** soit dans la boîte aux lettres de l'OGEC ou bien dans les urnes à disposition dans les commerces de la commune.

La distribution des plants se fera dans la cour de l'école, pensez à apporter panier, cartons...

Pour nos papilles ou pour le plaisir des yeux, nous avons tous une raison pour jardiner, alors bon courage, il faudra être prêt à planter le 16 mai...

L'équipe de l'OGEC

## A F R

### A vos agendas

**Jeudi 26 mars** : 19h30 à la cantine rencontre pour le tiers lieu.

C'est le moment ensemble de décider de la mise en place des actions, de l'aménagement... de ce lieu. Ouvert à tous. Chacun pourra apporter sa contribution dans le domaine qui l'intéresse  
Fin de cette rencontre autour de discussion et d'une petite collation

**Mardi 7 avril**: assemblée générale de l'AFR 19h à la cantine.

**Samedi 11 avril** : la chasse à l'œuf revisitée : des missions tout au long de l'après midi et des surprises au RDV.

**Mercredi 20 mai** : inscription obligatoire : pour les plus de 7 ans : journée en partenariat avec la bibliothèque de la Valla en Gier : ITINERANCES en fête

Matin : beabox avec intervenant

a-midi : customisation de sac.

Merci, les animatrices de l'AFR

<https://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier/>

## PAROISSE

La Paroisse Saint-Ennemond en Gier nous invite à élargir notre regard et notre attention bienveillante envers les personnes isolées de notre village, des équipes se constituent sur notre relais, pour se rendre auprès de ces personnes dans le but de renouer le contact humain, fraternel et spirituel si on le désire, d'autres personnes peuvent nous rejoindre pour développer ces liens.

Si des personnes sont en attente de visite, le faire savoir auprès de l'Équipe relais ou du Frère Joseph.

Nous ferons notre retour à l'Église le 5 Avril 2020 à 9H pour la messe des Rameaux  
Équipe relais.

## INFORMATIONS SPORTIVES

### TENNIS DE TABLE

#### CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

L'équipe Vallaude composée de la famille MONTAGNY : Romain, Adrien et Yohann a terminé l'année 2019 à la troisième position du championnat de D4. Très belle performance !

La seconde phase de championnat a débuté en ce début d'année et après deux journées, voici le

## Classement

#	ÉQUIPE	PTS	JOUÉ	V	N	D
1	ST PRIEST JAREZ 5	6	2	2	0	0
2	TT GRAND CROIX 5	4	2	1	0	1
-	METARE FJEP 4	4	2	1	0	1
-	AS LA VALLA EN GIER 1	4	2	1	0	1
5	TT HAUT LIGNON 3	1	1	0	0	1
-	MONISTROL SIGOLÈNE 6	1	1	0	0	1

Les Vallauds recevront deux fois de suite à la salle Marie Badard :

- le Chambon sur Lignon, le dimanche 05 avril 2020 à partir de 9h
- Monistrol sur Loire/Ste Sigolène, le dimanche 19 avril 2020 à partir de 9h.



*L'équipe de championnat*

### ENTRAINEMENT JEUNES

Les entrainements de nos jeunes se poursuivent tous les mercredis sous l'encadrement de Jean-Paul Tardy et Franck Romeuf. Les progrès sont de plus en plus visibles ... Bravo aux jeunes !

Enfin, comme le veut la tradition, les enfants ont également pu tirer les rois en ce début d'année.



*Le tirage des rois*

## TÉLÉTHON 2019 :

Le club a organisé le traditionnel TOURNOI DU TÉLÉTHON, le vendredi 06 décembre dernier à la salle Marie Badard. Cette soirée très conviviale a permis une nouvelle fois de récolter des fonds pour le TÉLÉTHON.

Merci aux nombreuses personnes qui ont participé à cette soirée

## ATHLETISME

### **Un Vallaud, Louis LEGRAND Champion de la Loire en Cross**

Louis pratique l'Athlétisme au club de l'Entente Athlétique de Saint Chamond (EASC) en catégorie minimes depuis 3 ans. Il a participé à plusieurs courses Cross :

- Cross des coquelicots à Sorbiers
- Cross des bords de Loire à Andrézieux
- Cross Guy Dalban à Firminy
- Cross des championnats de la Loire à Châteauneuf.

Il a aussi obtenu de nombreux podiums et victoires en cross et sur 1000m sur piste.

### **Un début de saison cross sans faute avec 4 victoires consécutives et un titre de champion de la Loire.**



*Louis en haut du podium*

## JUDO

### Un Vallaud en route pour la Finale départementale Loire de Judo.

Un benjamin du judo club du Pilat de Saint-Chamond s'est qualifié pour la Finale départementale Judo de la Loire en catégorie -50 kgs, ROMANO Enzo ceinture orange (lieu-dit Rossillol), qui aura lieu le Samedi 21 Mars 2020 au dojo d'Andrézieux Bouthéon.

Le résultat de ce jeune judoka complète une liste déjà bien riche de victoires depuis le début de ses compétences, et a aligné de nombreux podiums en première place depuis ses débuts. Enzo a commencé à pratiquer la discipline au dojo du quartier de Saint Julien, catégorie benjamin et a intégré les entrainements pour cette saison 2020 avec les adultes, composés pour la plupart de ceinture noire. Ce cours est dirigé par le maître de Judo Jean Pierre Jouffre ceinture rouge blanche (6<sup>ème</sup> Dan).



### Les quatre Judoka Vallauds

N'oublions pas de souligner la présence de trois autres Vallauds, dans la catégorie Benjamin à savoir Meunier Chloé ceinture blanche (lieu dit Rossillol) qui débute dans la discipline et qui est montée dernièrement sur le podium avec une place de 3<sup>ème</sup>. Le jeune Fischer Ilian, ceinture jaune (centre village) qui commence à monter sur les podiums avec une place de 3<sup>ème</sup> et semble lui aussi très

prometteur, accompagné de sa petite sœur Fischer Lycia ceinture jaune catégorie mini poussin qui elle aussi a fini sur le podium à la première place.

## CLASSE EN 0

Les classes en zéro vont se réunir cette année !  
Si vous êtes intéressés faites vous connaître en  
Mairie

Une date en Mai, juin ou septembre sont  
pressenties

Mairie : ☎ 04.77.36.08.58

✉ [mairie@la-valla-en-gier.fr](mailto:mairie@la-valla-en-gier.fr)

## VIE PRATIQUE



### QUEL EQUIPEMENT CHOISIR ?



Le composteur domestique est un contenant en bois ou en plastique avec un couvercle qui permet la décomposition des matières organiques pour obtenir du compost.

Saint-Étienne Métropole vous aide à réduire vos déchets ménagers

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, Saint-Étienne Métropole met en place des actions pour la prévention des bio-déchets (déchets alimentaires). Ceux-ci représentent en effet encore 30% de nos ordures ménagères.



Pour réduire leur volume, Saint-Étienne Métropole met en place une action facilitant la gestion de proximité de ces bio-déchets. Celle-ci vise à inciter les habitants de la métropole à acquérir des équipements pour gérer leurs bio-déchets à domicile. Saint-Étienne Métropole accorde ainsi une subvention de :

- 30 € Pour un composteur domestique ;
- 50 € Pour un lombricomposteur ou un poulailler.

Ce dispositif est opérationnel jusqu'au au 30 novembre 2020, pour des équipements acquis depuis le 16 décembre 2019. Un seul équipement sera subventionné par foyer, sur présentation d'une facture nominative. Seuls les foyers domiciliés sur le territoire de Saint-Étienne Métropole sont éligibles.



Pour faire la demande de subvention, un formulaire doit être retiré à Saint-Étienne Métropole ou téléchargé sur le site internet.

Une fois complété, il doit être envoyé par courrier ou mail accompagné des documents justificatifs demandés. Les demandes seront satisfaites par ordre d'arrivée et jusqu'à épuisement des crédits attribués à ce dispositif.

## VÉLOS ÉLECTRIQUES

**Saint-Étienne Métropole** met en place une aide spécifique pour faciliter l'achat de vélos à assistance électrique.

Cette aide vous permettra de bénéficier d'une réduction pour l'achat d'un VAE neuf. Elle s'élève à **:200€ pour les personnes imposables** l'année précédant l'acquisition

**100€ pour les personnes non-imposables** l'année précédant l'acquisition, qui pourront également solliciter une subvention complémentaire auprès de l'Etat

**Pour en bénéficier, 3 conditions** sont à remplir :

- Être majeur et résider sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.
- Avoir acheté, à compter du 17 février 2020, un vélo à assistance électrique neuf (la facture faisant foi)
- Ne pas avoir bénéficié d'une aide de la collectivité les années précédentes pour acquérir un vélo à assistance électrique. Une seule aide sera apportée par foyer. Une enveloppe de 30 000 € est attribuée pour cette opération. Les demandes seront satisfaites par ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement des crédits.

### COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Les dossiers doivent être retirés, puis déposés après avoir été renseignés, **auprès de la Direction Transports et Mobilité de Saint-Étienne Métropole**, 2 avenue Grüner à Saint-Étienne (1<sup>er</sup> étage). Tél : 04 77 32 90 38

**Horaires** : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h ; le vendredi de 08 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

# COLONNES MONTANTES D'ÉLECTRICITÉ DANS LES IMMEUBLES

Pour les bailleurs et les syndicats de copropriétés de la Loire  
Les colonnes mises en service depuis le 24 novembre 2018 appartiennent automatiquement au domaine public concédé à Enedis.  
Les colonnes mises en service avant le 24 novembre 2018 appartiendront automatiquement au domaine public à compter du 24 novembre 2020, gratuitement et sans travaux préalables. Les propriétaires ou copropriétaires n'auront donc aucune démarche à accomplir.

**Néanmoins jusqu'au 23 novembre 2020, les copropriétaires d'immeubles où sont présentes des colonnes construites avant le 24 novembre 2018 ont deux possibilités : Transférer la gestion de la colonne à Enedis**

Vous pouvez anticiper le transfert au réseau public, toujours gratuitement et sans travaux préalable. Le gestionnaire de réseau Enedis ne peut s'opposer au transfert ni exiger une contrepartie financière.

Cette décision doit être votée en assemblée générale de copropriété.

Elle pourra ensuite être portée à la connaissance d'Enedis par courrier

recommandé ou par internet sur le portail dédié : <https://transfert-colonne-electrique.enedis.fr/home>.

Les informations à renseigner sont :

- L'adresse postale de l'immeuble (norme BANO) et le nombre de

- colonnes montantes (ou de cages d'escalier) ;

- Le procès-verbal de l'assemblée générale ;

- Toute information utile (date de construction de la colonne et/ou

des éventuels travaux de renouvellement, nombre de logements,

d'étages, diagnostic technique, amiante, plomb...)

Cette option peut s'avérer intéressante en cas de travaux urgents.

**Le bon entretien de la colonne montante est nécessaire pour se prémunir de risques d'incendie, de choc électrique dans les communs et garantir la qualité de la distribution d'électricité dans les logements.**

## Conserver la gestion de la colonne

Il faut pour cela vous manifester auprès d'Enedis pour revendiquer la propriété de l'ouvrage. Les propriétaires seront alors responsables de

L'ouvrage et assureront à leurs frais l'entretien et les éventuels travaux de rénovation.

En cas de changement d'avis, il sera ensuite possible pour les propriétaires

de demander le transfert de la colonne montante au réseau public

à partir du 24 novembre 2020.

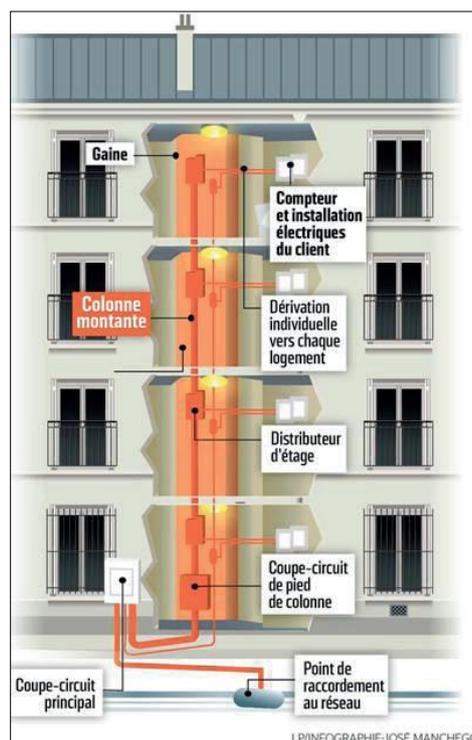
Toutefois, ce transfert se fera sous réserve de leur bon état de fonctionnement.

Enedis pourra donc déterminer les travaux à réaliser pour

assurer le bon fonctionnement desdits ouvrages avant la rétrocession.

## LES COLONNES MONTANTES FONT PARTIE DE LA CONCESSION ÉLECTRIQUE CONFIÉE PAR LE SIEL-TE À ENEDIS.

Suite aux multiples recours devant la justice et face à l'incertitude quant à la propriété des colonnes montantes, la loi 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN) a apporté une clarification codifiée aux articles L346-1 à 5 du code de l'énergie.



## LA COLONNE MONTANTE

Ensemble des ouvrages électriques situés en aval du coupe circuit principaux nécessaires au raccordement au réseau public de distribution d'électricité des différents consommateurs ou producteurs situés au sein d'un même immeuble ou de bâtiments séparés construits sur une même parcelle cadastrale, à l'exception des dispositifs de comptage.

[siel@siel42.fr](mailto:siel@siel42.fr)

SIEL-TE Service communication - 2019

SIEL-TE / Novembre 2019

*Contact utile :*

**Enedis Groupe Facturation Raccordements**  
2 avenue Gruner 42000 Saint Etienne

## IMPORTANT

### ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2020

La commune de La Valla, comme 9 autres du Département de la Loire, a franchi le cap des 1000 habitants. Cela a pour conséquence de modifier le mode de scrutin.

**Désormais, le panachage n'est plus possible et le scrutin devient un scrutin de liste ; c'est-à-dire un vote de liste complète sans rature ou rajout de nom (sinon le vote sera considéré comme nul).**

### ACCUEIL DE JOUR

Un nouveau service va voir le jour sur le territoire : l'Accueil de jour itinérant porté par le SSIAD du Centre de Santé de Bourg Argental et destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée à un stade léger à modéré ou en perte d'autonomie.

A partir du 2 mars, il sera ouvert :

- le lundi à la salle d'animation des Genêts d'Or à Saint Genest Malifaux,
- le mardi à la salle André Jamet à Bourg Argental en attendant la réhabilitation de locaux au 2 rue du Poisor
- le mercredi à la salle polyvalente de Lupé
- le vendredi à la salle La Prairie des Bleuets à Pélussin. Les objectifs de l'accueil de jour sont :
- Préserver et, si possible, restaurer l'autonomie de la personne accueillie

- Maintenir ou retrouver un lien social
- Proposer un environnement convivial et sécurisant dans des locaux adaptés
- Soulager l'entourage familial ou les proches.
- Favoriser le maintien à domicile

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce service, /appeler au 06 56 69 70 72

### CEREMONIE ARMISTICE 1939-1945

Elle aura lieu le vendredi 08 mai 2020 à 10h30 au cimetière. A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par la municipalité en salle du Conseil municipal.

### RISQUE NUCLEAIRE

**N'oubliez pas d'aller chercher vos pastilles d'iode à la pharmacie**, munis du courrier reçu. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier, vous pouvez vous y rendre avec un justificatif de domicile.

**Rappel :** la pharmacie du Creux est habilitée à distribuer ces pastilles.

### BIBLIOTHÈQUE



**Prochaine animation ouverte à tous et gratuite :** Temps du Conte samedi 21 mars 2020 de 9h15 à 10h (pour enfants de 3 à 6 ans en présence d'un adulte accompagnateur) à la bibliothèque, sur inscription sur place ou sur [bibliothequelavallaengier@gmail.com](mailto:bibliothequelavallaengier@gmail.com)

La bibliothèque a mis en place une application pour tous les habitants afin de diffuser des informations diverses : animations, permanences, etc. Il suffit de télécharger l'application Illiwap sur son smartphone et de s'abonner gratuitement à la page Bibliothèque La Valla en Gier.

@42131:BIBLIOTHEQUE.



**Nouveautés 2020** : nous avons acheté cette année 64 nouveaux ouvrages : venez les emprunter !

Nous enrichissons également régulièrement nos rayons avec les prêts de la DDLM (Direction Départementale du Livre et du Multimédia) de Bourg Argental.

### **Que me propose le Réseau Itinérances ?**

- Un catalogue de plus de 360.000 livres, DVD, CD, partitions...

Je peux emprunter jusqu'à 48 documents dans 17 médiathèques et les rendre dans la médiathèque de mon choix. Je peux réserver des documents et les faire acheminer dans la médiathèque de mon choix.

- Des animations : tournois de jeux vidéo, formations numériques, ateliers d'écriture, spectacles, contes, expositions, conférences, projections, ateliers, et bien plus encore !
- Des ressources numériques accessibles 24h/24h, de chez moi : autoformation (code de la route, langues...), jeux vidéo, presse en ligne (So Foot, Marmiton, AutoMoto, Arts et Décoration, Super Picsou...), soutien scolaire du CP à la terminale...
- 
- Un site web, avec toutes les infos pratiques, la programmation culturelle, les coups de cœur de bibliothécaires pour me donner des idées de lectures, de CD ou de films... En me connectant à Moncompte, je peux prolonger mes documents et faire des réservations de chez moi.
- 
- Des équipes de professionnels et bénévoles qui m'accueillent, me conseillent, me proposent leurs coups de cœur et des animations...

### **Les 17 médiathèques du Réseau Itinérances**

Le Réseau Itinérances est coordonné par le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (SIPG).

Parmi les 21 communes du SIPG, 17 disposent d'une médiathèque : Cellieu, Farnay, Genilac, La Grand' Croix, L'Horme, Pavezin, Rive de Gier, Saint-Chamond, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Joseph, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez, Tartaras, La Terrasse-sur-Dorlay, **La-Valla-en-Gier**, Valfleury. Si j'habite dans l'une de ces communes, je m'inscris directement dans la médiathèque de ma commune de résidence (**gratuit pour les enfants, 10€ pour les adultes**).

4 communes qui ne sont pas dotées d'une médiathèque font également partie du Réseau Itinérances et leurs habitants bénéficient des mêmes services, tarifs... : Chagnon, Châteauneuf, Dargoire et Doizieux.

**Itinérances en fête** : à la découverte des Cultures urbaines

En mai 2020, la 4<sup>ème</sup> édition d'Itinérances en fête propose une incursion dans les univers du beatbox, du slam, du rap, du hip-hop, du street art... Les médiathèques d'Itinérances souhaitent vous faire découvrir les cultures urbaines sous de multiples facettes, via des ateliers, concerts, rencontre d'auteur, représentation de théâtre, conférence, expositions, etc.

Plus d'informations au sein de vos médiathèques et en ligne :

[www.mediathequespaysdugier.org/](http://www.mediathequespaysdugier.org/) ;

[www.facebook.com/reseauitinérances/](https://www.facebook.com/reseauitinérances/)

**Horaires d'ouverture** : mardi de 16h à 18h, mercredi de 17h à 18h, vendredi de 19h à 20h, samedi de 10h à 11h.

Vous pouvez nous joindre

04.77.94.47.38. Ou 04.77.36.08.58\_

[bibliothequelavallaengier@gmail.com](mailto:bibliothequelavallaengier@gmail.com)

Ces permanences sont assurées par des bénévoles ; si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice M<sup>me</sup> SALQUE Nathalie à la Mairie

## COVOITURAGE



**mov'ici** ✓  
Auvergne-Rhône-Alpes ✓

Vous habitez la Valla en Gier ou ses environs  
Vous possédez une voiture ou pas  
Vous réalisez des trajets quotidiens à heures fixes ou variables

Vous réalisez des trajets différents selon les jours

Vous êtes à l'aise avec le numérique ou pas du tout.

### Covoiturage sur la Valla

**Des tableaux sont à disposition sur la commune. Inscrivez-vous**

**10 trajets sont proposés :** La Valla – St Etienne – St Chamond

Les horaires départ : 5h30 – 7h30- 8h – 10h30 - 16h - 18h

Les horaires retours : 8h15 – 14h 15- 16h – 17h30 - 19h30 -21 h

Les horaires sont variables suivant les jours.  
N'hésitez pas à prendre contact.

**-Covoiturer une fois par semaine** permet déjà d'économiser carburant et stress.

**-Garder sa souplesse et liberté,** se mettre d'accord sur le jour ou vous n'avez pas de contrainte.

**Les Horaires** sont indicatifs et peuvent varier .N'hésitez pas à aller à l'Etape 1 !

**ETAPE 1 :** prendre contact et se mettre d'accord sur les lieux /horaires de RDV et sur le partage des frais.

**Partage des frais :** on prend la voiture chacun son tour ou indemnité de 0,08€/kms pour la personne qui conduit.

A disposition : le site régional gratuit avec ses 1800 inscrits du Pilat.

**Etape 2 :** Ponctualité et covoiturage.

**Etape 3 :** si l'essai est concluant, nous nous mettons d'accord pour la suite.

Pour encourager le covoiturage sur la Valla : j'en parle autour de moi et je m'inscris sur la **plateforme gratuite**

[www.pilat-covoiturage.net](http://www.pilat-covoiturage.net)

**Toutes les informations et contacts en mairie.**

Nous avons mis en place dans les commerces, à l'école et en mairie, des tableaux de communication et d'inscription de covoiturage.

Aussi COVOITURAGE avec [movici.auvergnerhonealpes.fr](http://movici.auvergnerhonealpes.fr)

C'est gratuit, à l'échelle de la Région pour les trajets quotidiens et occasionnels.

Les plus :

- Une application mobile qui permet d'accéder facilement au site et qui propose du covoiturage en temps réel
- La possibilité d'obtenir des justificatifs de ses trajets en covoiturage
- Le paiement en ligne, qui est optionnel et qui permet de payer en ligne, en espèce ou d'alterner les véhicules.
- Un programme de fidélité pour gagner des bons cadeaux ;
- La possibilité de parrainer ses collègues et ses amis.

**Combien de personnes sont inscrites sur mov'ici**

Le nombre d'inscrits total au 31 décembre 2019 est de 57 844 inscrits

Le nombre d'inscrits total sur l'année 2019 est de 7 228 inscrits

Mov'ici est également interopérable avec 3 sites dédiés aux covoitureurs du quotidien

- [www.pilat-covoiturage.net](http://www.pilat-covoiturage.net) 1812 personnes inscrites
- [www.covoiturageauvergne.net](http://www.covoiturageauvergne.net) pour les 4 départements auvergnats
- [www.covoiturage-grandlyon.com](http://www.covoiturage-grandlyon.com) pour la métropole de Lyon

### Tarifs

Le conducteur ne peut réaliser de bénéfice sur son trajet. Il ne peut donc pas recevoir d'indemnisation supérieure à la contribution aux frais selon le barème fiscal en vigueur (entre 0,30€ et 0,60€ par kilomètre en 2018).

Le site propose € 0,08 par km qui se base sur la division par quatre de 32 cents et vous prémunit de tous problèmes liés au fisc ou aux assurances. Elle représente en outre peu ou prou le partage des seuls frais d'essence.

Pour le détour réalisé pour passer prendre un passager, le chauffeur peut demander sans souci jusqu'à 0,30€/km sur la distance concernée.

### Assurance

Il n'est pas nécessaire d'avoir une assurance spécifique pour covoiturer tant que la contribution des passagers est inférieure au coût du trajet partagé (le conducteur ne peut réaliser de bénéfice). Les covoitureurs sont assurés par l'assurance R.C (responsabilité civile) du chauffeur qui couvre les dégâts corporels et matériels des passagers.

Pour votre information, Le Parc du Pilat et l'association Pilatitude ont lancé en 2010 un site de covoiturage pour économiser le carburant et soutenir la solidarité dans les campagnes. Depuis la Région propose un site qui regroupe ces initiatives.

Covoiturage libre et gratuit :

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

1 700 personnes inscrites sur la communauté Pilat [WWW.Pilat-covoiturage.net](http://WWW.Pilat-covoiturage.net) .

C'est simple et pratique, il suffit de s'inscrire et de contacter les covoitureurs.

- 1 trajet par semaine en covoiturage permet d'économiser 1 664 Kms, soit 565 € et 199, 680 Kgs de CO2.

Pensez-y.



## PARC DU PILAT



### ENTREPRISES - ASSOCIATIONS

#### 4 JOURNÉES PILAT POUR RÉUSSIR SON FINANCEMENT PARTICIPATIF.

Vous avez un trou à combler dans votre budget et envie d'impliquer le « grand public » dans votre projet ? En utilisant une plateforme de financement participatif vous pouvez désormais collecter des petits montants auprès de plusieurs personnes et ainsi concrétiser votre projet.

Ne restez pas seul !

Si votre projet est validé par le Parc et ses partenaires en fonction de certains critères (lien au territoire, respect de l'environnement et faisabilité économique) vous pouvez bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'une plus grande visibilité.

Pour se préparer et réussir votre campagne de financement participatif, le Parc du Pilat et ses partenaires vous propose de suivre une journée d'ateliers. Chaque journée suivra le déroulé suivant :

- Atelier sur une thématique reliée au financement participatif
- Buffet-rencontre avec des acteurs de l'accompagnement et du financement
- Atelier sur le lancement d'une campagne

4 dates au choix pour réussir son financement participatif en 2020 :

- 24 mars - Chiffrer son projet – Pélussin
- 18 mai - Communiquer sur son projet agricole – Saint-Cyr sur le Rhône

- 9 juin - Valoriser son engagement sociétal – Saint-Paul en Jarez
- 3 novembre - Bien communiquer - Bourg-Argental
- Inscription à partir du lien suivant : <https://framaforms.org/financement-participatif-1582033715>

Ce programme d'animation est élaboré avec les Communautés de Communes du Pilat Rhodanien, des Monts du Pilat, de Vienne Condrieu Agglomération et Saint-Étienne Métropole.

Contact : Alexia Pallay

Chargée de mission économie de proximité  
[apallay@parc-naturel-pilat.fr](mailto:apallay@parc-naturel-pilat.fr)

04 75 87 52 01

## VIE PRATIQUE

### LES CENT ANS DE MAMIE SUZETTE



#### *Félicitations de Jean Claude Flachet Maire*

Monsieur le Maire Jean Claude Flachet, ses Adjoints, ainsi que le personnel soignant, entourée de sa famille, de son fils Jacques FAURE et de son épouse Annie, de son petit fils Bertrand accompagné de Sonia son épouse, de ses arrières

petits enfants, Victoria et John, se sont réunis pour fêter dignement les Cent ans de Suzanne Marie Anna FAURE.



#### *Toute la famille réunie pour fêter l'évènement*

Née aux Rousses le 17 Janvier 1920  
Aujourd'hui elle vit paisiblement au Moulin du Bost à la Valla en Gier.

## INFORMATIONS SECURITE

Les groupes de prévention de proximité sur WhatsApp deviennent une tendance incontournable en France. Les voisins s'associent dans un groupe WhatsApp et se préviennent mutuellement, ainsi que la police ou gendarmerie, quand ils remarquent une situation suspecte. Ils essaient ainsi de déjouer les manœuvres des cambrioleurs et de rendre leur quartier plus sûr.

#### *Le fonctionnement du groupe de prévention de proximité sur WhatsApp*

Dans l'application WhatsApp, via le groupe intitulé «ALERT LA VALLA EN GIER», les habitants du village s'informent mutuellement, ainsi que la Gendarmerie, lorsqu'ils remarquent des situations alarmantes comme par exemple un cambriolage, un comportement suspect, ... Ils luttent ainsi contre les effractions et la criminalité dans le village et ses alentours.

Un habitant du quartier qui voit quelque chose de suspect doit d'abord prévenir la Gendarmerie via le numéro 04 77 73 22 07. Ensuite et rapidement, il doit signaler la situation au groupe WhatsApp, afin que les personnes connectées étant chez eux puissent ouvrir l'œil ou sortir de chez eux si nécessaire.

Vous pouvez vous renseigner sur le site web <https://wabp.nl/> pour installer votre application sur votre téléphone ou contacter MR Romano F créateur du groupe Whatsapp à ce numéro 0601354585 qui vous intégrera au groupe et vous donnera toute les informations utiles à son fonctionnement.

### Directives claires de la Gendarmerie / Police

Comme les habitants doivent d'abord appeler la Gendarmerie, cela permet d'éviter de semer la panique inutilement. Seules les informations utiles sont postées dans le groupe WhatsApp. La gendarmerie donne des directives claires pour éviter que les citoyens n'interviennent eux-mêmes et n'assument leurs tâches.

### Des résultats positifs

Le phénomène nous vient des Pays-Bas, où les groupes WhatsApp contre les cambriolages sont déjà bien intégrés. Plus de 5 000 groupes WhatsApp y sont actifs dans la lutte contre la criminalité de quartier. Des projets pilotes dans différentes communes néerlandaises ont démontré que le nombre d'effractions a diminué de 50%. Beaucoup de communes et quartiers en France testent le procédé qui reste très réactif dans un délai bref.

### Numéros utiles :

**Gendarmerie St Paul en Jarez 04.77.73.22.07**

**Commissariat Saint Chamond 04.27.40.21.21**

**Bac Saint Etienne 07.86.41.35.10**

## LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA LOIRE**

## LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ A APPLIQUER DANS LES BASSES-COURS POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

**Le nombre de foyers d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.**

**Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs, pour prévenir toute contamination de vos volailles ou oiseaux par les oiseaux sauvages, vous devez en permanence :**

1. Héberger vos oiseaux dans un **enclos fermé**,
2. Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux,
3. Veiller à ce qu'aucune volaille (*canards et volailles*) de votre basse-cour n'entre en contact direct ou n'ait accès à des volailles d'un élevage professionnel,
4. Héberger les canards séparés des autres volailles,
5. Limiter l'accès de votre basse-cour (*l'endroit où vous détenez vos oiseaux*) aux seules personnes indispensables à son entretien,
6. Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages,
7. Nourrir et abreuver vos volailles à l'intérieur du poulailler (*pour éviter que les oiseaux sauvages viennent manger dans votre basse-cour*),
8. Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination (*oiseaux sauvages, cadavres de volailles, rongeurs...*),
9. Ne pas utiliser de l'eau stockée à l'extérieur pour nettoyer votre basse-cour (*eau de mare, de ruisseau, de pluie collectée...*),
10. Nettoyer et désinfecter régulièrement votre poulailler et le matériel utilisé pour votre basse-cour.

Si plusieurs oiseaux de votre basse-cour sont morts de manière subite et inexplicable :

- Conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant - Interdisez l'accès à votre basse-cour à toutes les personnes et aux animaux
- Contactez au plus vite votre vétérinaire ou la Direction Départementale de la Protection des Populations

Il est très important de signaler tout cas suspect.

**Contact** : Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

Service Populations Animales

Tél : 04 77 43 44 44 - Mail : [ddpp-pa@loire.gouv.fr](mailto:ddpp-pa@loire.gouv.fr)

## TARIFS SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENEE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.

	Salle polyvalente (SP)	Salle Renée Peillon (SRP)	SP + SRP
Caution	500 €	230 €	730 €
Location aux particuliers	450 €	210 €	600 €
Autres 15h-18h	150 €	100 €	NON
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €
Location du samedi au lundi matin (si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin)	750 €	350 €	1000 €
Location aux associations	350 €	200 €	500 €
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €

## SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La commune de La Valla-en-Gier adhère au système d'alerte automatisée mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de Gier.

Ce service nous permettra de vous alerter en cas d'évènements majeurs se produisant sur notre commune (alertes météo, problèmes sanitaires, etc. ...).

## PASSAGE DE LA DECHETERIE MOBILE

### A NOTER

Passage à Luzernod,  
Le samedi 13 juin 2020.

## DÉCHÈTERIES

### Horaires d'ouverture de la déchèterie St-Chamond

#### Période d'été 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi: Fermé le matin : 14h à 19h  
Mardi au vendredi: 10h à 12h-14h à 19h  
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h  
Dimanche : 9h30 à 12h Fermé Ap-midi.

#### Période d'hiver du 1<sup>er</sup> Nov Au 31 mars

Horaires identiques, fermeture à 18h.  
Déchèterie fermée les jours fériés.

Une nouvelle déchèterie « La Briquèterie » est dorénavant ouverte à Lorette.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage sans un représentant légal a pour obligation de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

## LUDOBUS

### Horaires de passage :

11h30 à 12h30

Parking Marcellin Champagnat

Jeudi 19 mars 2020

## CORRESPONDANCE DE PRESSE

Nouveau correspondant de presse

Le Progrès :

Monsieur André DUCO

Tel : 07 50 60 57 03

[andre.duco@pom2pin.fr](mailto:andre.duco@pom2pin.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h00 à 12h

Sauf le premier mercredi du mois

Jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h00

☎ 04.77.36.08.58

✉ [mairie@la-valla-en-gier.fr](mailto:mairie@la-valla-en-gier.fr)

Fermeture exceptionnelle le jeudi 5 mars et le  
vendredi 6 mars 2020.



### ATELIER POTERIE

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03.



### AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ 04.77.20.40.16



### ÉPICERIE PRIMEUR

Possibilité de livraison à domicile.

Sylvie

☎ 06.67.66.90.12.



### BOULANGERIE *L'épi Vallaud*

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ 09.53.59.25.20

### BUREAU DE POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

Les Matins de 7h30 à 13h30.

Gilles VAUDOIRE

☎ 04.77.20.02.30



### AUBERGE DE LA BARBANCHE

Madame et Monsieur Christian BRUN

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier

42100 SAINT-ETIENNE

☎ 04.77.20.40.43

[aubergebarbanche@orange.fr](mailto:aubergebarbanche@orange.fr)



### COIFFURE : *Le Salon de Virginie*

☎ 04.77.20.01.15.



### *Beauté Nature*

Esthétique au Salon de virginie

Sonia Faure

☎ : 06.70.70.86.46



### LES AUBRACS DE SALEYRES

Vente directe de viande

Sébastien THOLOT

☎ 06.58.42.11.84

[sebaubrac@orange.fr](mailto:sebaubrac@orange.fr)

Site internet : [www.lesaubracsdesaleyres.fr](http://www.lesaubracsdesaleyres.fr)



La Cascade

04 77 20 00 89

[contact@restaurantlacascade.fr](mailto:contact@restaurantlacascade.fr)

Barrage de la Rive  
42131 La Valla en Gier



Jennifer BONY / Photographie

tel : 06 22 24 89 51

[jennifer.bony@hotmail.com](mailto:jennifer.bony@hotmail.com)



ARB : depuis 2007

Agencement et rénovation du bâtiment

DELAUVAUD Cédric

Portable : 07.61.21.12.58.

[arb42@hotmail.fr](mailto:arb42@hotmail.fr)



**NOUVEAU**

Séances d'hypnose

Soins énergétique, Géobiologie

Véronique BESSY

126 chemin de la croix du chirat

Le Chirat, 42131, La Valla en Gier

06 64 39 07 33

[vero.rcpq@yahoo.fr](mailto:vero.rcpq@yahoo.fr)



**NOUVEAU**

Maçonnerie Paillot Marra Yannick Paillot

Maçonnerie Générale - Construction et  
rénovation de villa Toiture - Habillage bandeaux  
et sous face toiture Dallage - Petits travaux

Port : 06.73.96.63.67

Tél. : 04.77.75.10.95

@ : [maconneriepaillotmarra42@yahoo.com](mailto:maconneriepaillotmarra42@yahoo.com)

[www.maconnerie-paillot-marra.fr](http://www.maconnerie-paillot-marra.fr)

Les commerçants ou artisans de notre commune  
désirant être inscrits sur la liste de proximité sont  
invités à nous transmettre leurs coordonnées en  
mairie.

## ETAT-CIVIL

### TRANSCRIPTION DE DECES

SEYTRE Marcel, Claude décédé le 15 janvier  
2020

SABATIER Marius, Claude, Emmanuel décédé le  
17 janvier 2020

### NAISSANCES

Lucas REYMOND, né le 27 décembre 2019 à  
Saint-Chamond, domicilié 355, Chemin de la Font  
du Rôt - Les Mûres.

Emma, Laurence, Myriam PAILLOT, née le 04  
février 2020 à Saint-Etienne, domiciliée 192  
Chemin de la Fouilla - Rossillol.

Noah BONNEVAL, né le 05 février 2020 à Saint-  
Etienne, domicilié 5569 Route de Laval - Laval.

Léandre, Julien, André PECQUEUX, né le 24  
Février 2020 à Saint-Priest-en-Jarez, domicilié 1  
Lotissement Les Terrasses de Leytra.

Pour des raisons d'économie substantielles, Le Petit Journal est  
imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur  
sur le site. : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

Dépôt légal : MARS 2020- Imprimé en France - Imprimeur :  
Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur publication et  
Rédacteur en chef : Michel LEGRAND